

Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Juin 2022

Désignation du secrétaire de séance :

Mark MAZIERES est désigné secrétaire de séance.

Appel nominatif :

Présents :

Joël DEVOS, Dorothée DEBRUYNE, Mark MAZIERES, Annick BROÏON, Patrice SEINGIER, Catherine DUPLOUY, Vincent DUCOURANT, Amandine TRANCHANT, Marie-France BRICHE, Gervais COUPIN, Laure D'HERT, Katya DECALF, Mickaël DECHERF, Hugues DECLERCQ, Vincent DELMARRE, Maxime DESPRINGRE, Cécile DEVADDERE, Laurent HENNERON, Monique LAPORTE, Sandrine RAMON, Pascal THELLIER.

Donnent procuration :

Gontran VERSTAEN à Mark MAZIERES, Myriam TRAISNEL à Patrice SEINGIER, Catherine ODEN à Joël DEVOS, Eric DEGHOUY à Vincent DELMARRE.

Absents :

Pierre DUPLOUY.

Effectif du conseil municipal : 26

Nombre de votants : 25

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire Joël DEVOS ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures.

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 14 juin 2022

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - Avis du conseil municipal – enquête publique sur la demande présentée par la GAEC du CRUSOBEAU en vue d'enregistrer un élevage porcin de 1864 animaux-équivalents à STEENWERCK

La GAEC DU CRUSOBEAU à STEENWERCK souhaite développer son activité d'élevage porcin sur litière accumulée. L'exploitation est enregistrée actuellement pour 1357 animaux-équivalents porcs. Le projet consiste à :

- Accroître un élevage naisseur -engraisseur ;
- Elever tous les porcs nés sur l'exploitation, nourris avec les céréales de l'exploitation ;
- Elever les porcs dans des bâtiments aux normes bien-être ;
- Construire des bâtiments neufs afin d'économiser l'énergie d'une surface de 1506,12 m² de surface de plancher ;
- Récupérer les eaux pluviales ;
- Epandre les effluents produits de l'exploitation (fumier et lisier de porcs) sur les terres de l'exploitation dont la surface épandable sur la commune est de 27,63 ha pour une superficie totale d'épandage de 97,05 ha ;
- Respecter les normes sécuritaires et environnementales ;

Un permis de Construire a été déposé le 17 février 2022 en mairie pour la construction d'une porcherie de 1506,12 m². Ce dossier est actuellement en cours d'instruction. Après projet, la capacité maximale de l'élevage porcin sera de 1864 animaux-équivalents porcs.

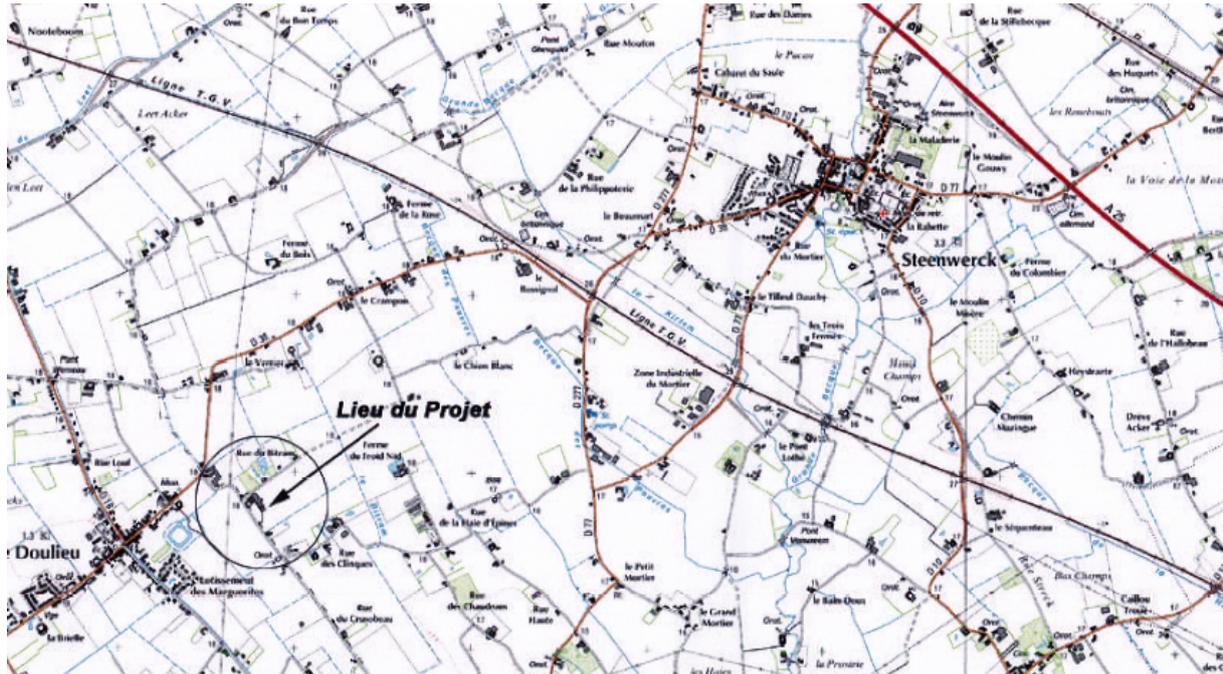
Les bâtiments seront aménagés de manière suivante :

- une salle de maternité bien-être de telle sorte que les truies pourront se déplacer en liberté ;
- des salles d'engraissement, dans lesquelles les animaux seront logés sur caillebotis intégral ainsi qu'en litière accumulées.

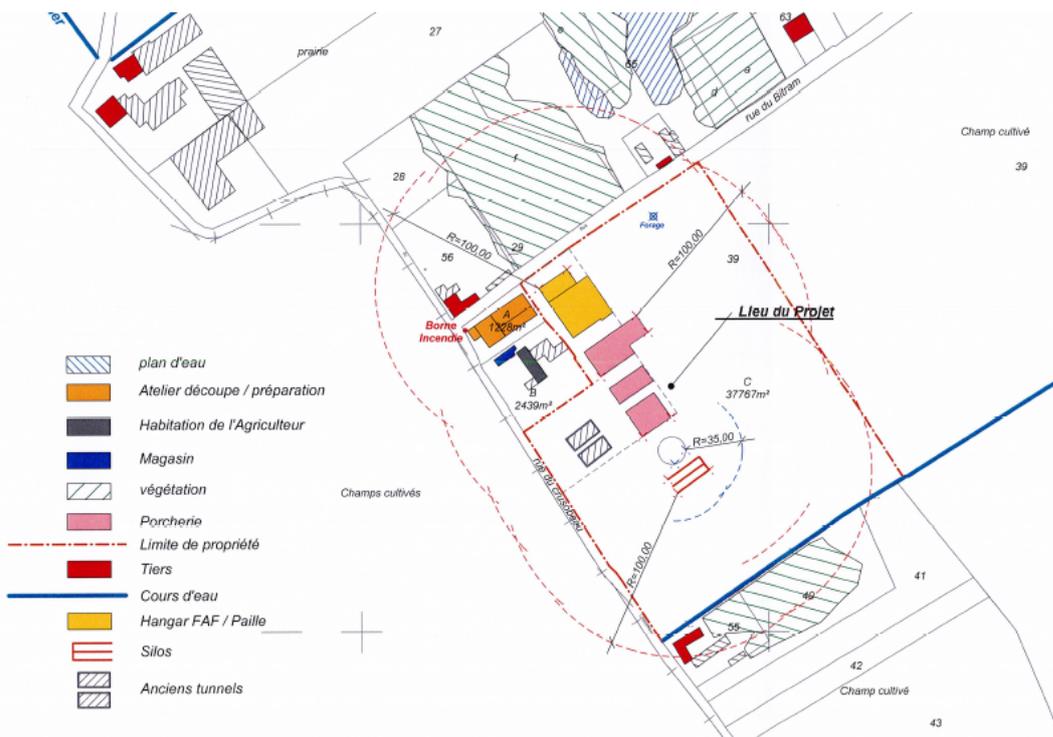
Considérant qu'il s'agit d'une demande d'enregistrement pour un atelier porcin de 1864 animaux-équivalents, le projet est soumis à une enquête publique qui se déroule du lundi 20 juin 2022 au jeudi 21 juillet 2022 inclus.

Considérant que le plan d'épandage relatif à cette extension de production concerne des parcelles situées sur la commune de Steenwerck, l'avis du Conseil Municipal est requis. (voir annexe).

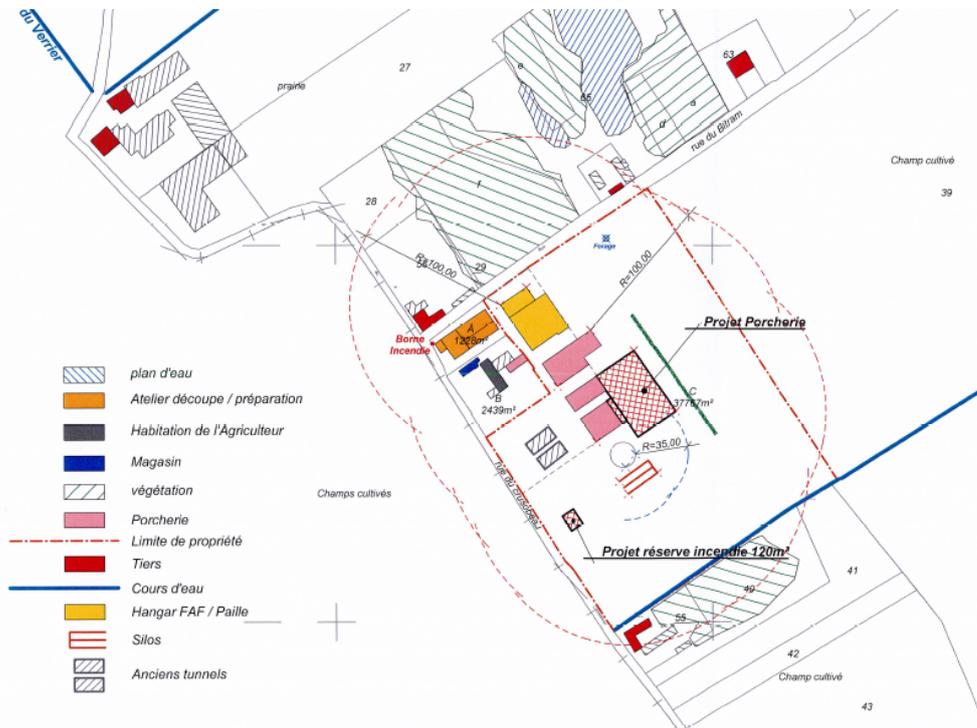
Localisation de l'Exploitation agricole



Exploitation agricole avant projet

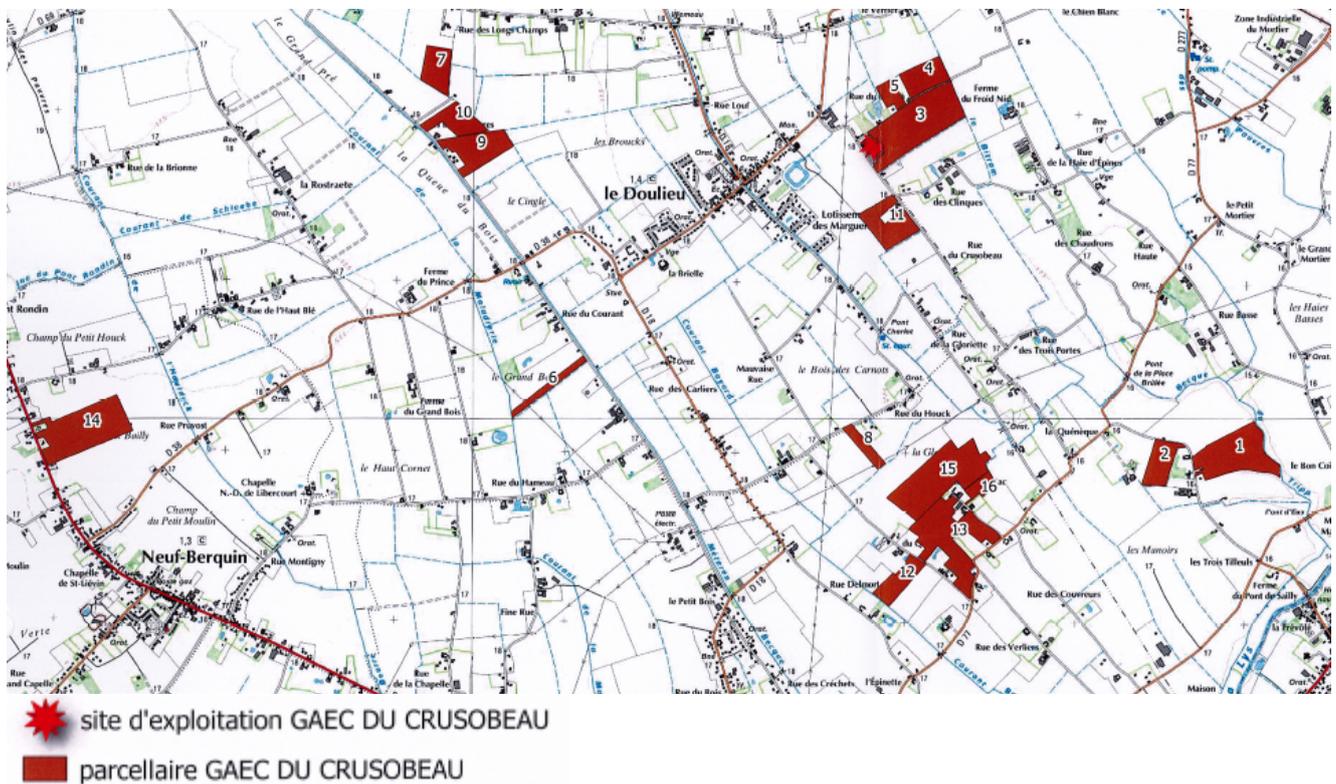


Exploitation agricole après projet



Plan d'épandage

Les parcelles numérotées de 1 à 5 sont situées sur la commune de Steenwerck. les autres sont situées sur les communes de Le Doulieu, Bailleul, Estaires et Neuf-Berquin.



Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la demande présentée par la GAEC du CRUSOBEAU

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance de Conseil municipal à 19 heures 45.